

Directive**Prélèvement et acheminement des échantillons biomédicaux à l'IPA à l'exception des prélèvements du service de dermatologie****1. OBJET**

La directive décrit le transport des échantillons biomédicaux depuis les services demandeurs internes ou externes, à l'exception du DER, vers l'antenne des extemporanés et/ou vers l'IPA.

2. DOMAINE D'APPLICATION

La directive s'applique à l'ensemble des échantillons biomédicaux.

3. RESPONSABILITÉS

L'application de cette directive est placée sous la responsabilité du personnel qui réceptionne les échantillons biomédicaux (AMT, PREP, TAB, médecins). La vérification de son application est placée sous la responsabilité du TAB responsable SPL.

4. DÉFINITIONS**4.1. Abréviations**

AMT	Aide médico-technique
BH	Bâtiment Hospitalier
BOP	Bloc Opératoire
DER	Service de dermatologie
FAZ	Formol acide Acétique Zinc
FT	Formol Tamponné
HIS	Histologie
IPA	Institut de Pathologie
PREP	Préparateur
SPL	Laboratoire de pathologie chirurgicale et autopsies
TA	Température Ambiante
TAB	Technicien en analyses biomédicales

4.2. Définitions**Echantillons biomédicaux :**

Echantillons fixés et/ou frais (pièces opératoires & biopsies sauf prélèvements du DER).

5. DOCUMENTS ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

Disponible sur le site internet du Service de pathologie clinique : <http://www.chuv.ch/pathologie>
[Bons de demande d'examen d'histologie N° 102](#)
[Bons de demande d'examen d'hématopathologie N° 103](#)
[Bons de demande d'analyses moléculaires sur échantillons tissulaires et cytologiques N°104](#)
[Bons de demande d'analyses moléculaires sur sang et biopsies liquides N°105](#)

6. DOCUMENTS ASSOCIÉS

IPA_SPL_31_DI_003	Prélèvement et acheminement des échantillons biomédicaux à l'IPA depuis le Service de dermatologie
IPA_SPL_31_DI_004	Acheminement des échantillons biomédicaux depuis l'Hôpital de Morges

Directive

IPA_SPL_31_DI_006	Acheminement des analyses extemporanées depuis la Clinique La Source
IPA_SPL_31_DI_003	Acheminement des analyses extemporanées depuis l'Hôpital Ophtalmique
IPA_SPL_31_FO_001	Traçabilité des échantillons réceptionnés en Macroscopie

7. RÈGLES**7.1. Conditionnement des échantillons biomédicaux**

Les échantillons biomédicaux sont adressés avec la feuille de demande d'analyse correspondante dans des flacons hermétiques, soit immergés dans un liquide fixateur (FT4%, FAZ ou autre rarement), soit à l'état frais (non fixé) avec ou sans NaCl. La feuille de demande d'analyse doit être dûment remplie. Des tubes de sang sont également réceptionnés par SPL pour analyses moléculaires

7.2. Sites de réception

Les échantillons biomédicaux provenant des services cliniques du CHUV et/ou des services cliniques externes au CHUV doivent être déposés par les transporteurs des services demandeurs ou ceux de l'IPA accompagnés du bon de demande d'examen correspondant (N°102, N° 103, N°104 et N°105), soit :

- Directement en main propre à un collaborateur SPL de l'IPA (BU25-03/212), entre 7h30 et 17h00 les jours ouvrables, pour :
 - Les échantillons biomédicaux fixés
 - Les services externes
 - Les pièces fraîches ne nécessitant pas une prise en charge à l'antenne des extemporanés
 - Les pièces fraîches incluses dans des études cliniques.
 - Les tubes de sang
- À l'antenne des extemporanés (BH06/839) pour les pièces fraîches (incluses ou pas dans des études cliniques) avec une demande d'examen extemporané (8h00-18h00 les jours ouvrables provenant des services cliniques du CHUV et de la Clinique la Source). Les autres pièces fraîches sans demande d'analyse extemporanée sont déposées dans le frigo double porte de l'antenne des extemporanés depuis le BOP (cf. [Annexes](#)).
Les échantillons biomédicaux pris en charge et traités à l'antenne des extemporanés sont rapatriés par le TAB SPL au laboratoire (BU25_03/212) avec les feuilles de demandes correspondantes et si applicable, les échantillons congelés et/ou les prélèvements fixés (contrôle des examens extemporanés).

Aucun échantillon ne peut être déposé aux sites de réception sans que le personnel SPL n'ait été averti au préalable.

- Le TAB SPL est informé d'office au 079/556 86 74 jusqu'à 17h00 (ou le pathologiste au 079/556 57 06 jusqu'à 18h00) de l'arrivée imminente d'une pièce fraîche pour des examens extemporanés et pour tout dépôt de pièces fraîches sans analyse extemporanée. En cas d'absence du médecin et du TAB à l'antenne, le(s) échantillon(s) pour analyse extemporanée sont déposés dans le frigo double porte (étagère du haut) prévu à cet effet. Les autres pièces fraîches sans extemporané sont déposées dans le frigo double porte (étagère du milieu dans la caisse de transport rouge) de l'antenne des extemporanés avec la demande d'examen dûment remplie après avoir averti le collaborateur ou le pathologiste. Les échantillons fixés du BOP sont déposés dans l'armoire ventilée double porte située à côté du frigo.



Directive

- Les échantillons déposés au laboratoire SPL doivent être consignés dans le formulaire IPA_SPL_31_FO_001_Traçabilité des échantillons réceptionnés en Macroscopie appartenant à l'IPA avec la signature du transporteur des services demandeurs et du collaborateur de l'IPA.

En dehors des heures d'ouverture du laboratoire (7h30-17h00 les jours ouvrables), les échantillons biomédicaux fixés des services cliniques du CHUV (BOP, Maternité, autres services CHUV) sont gardés à température ambiante puis apportés au laboratoire avec la première tournée du prochain jour ouvrable.

Diagramme de transport des échantillons biomédicaux pendant les jours ouvrables	Description
<pre> graph TD A["Bloc OP (maternité, BH06/07 & autres services CHUV)"] --> B["Extempo"] A --> C["Neuro & Hémato"] A --> D["Frais au frigo"] A --> E["Fixé"] F["Extempo Hirschprung & Hôpitaux externes"] --> G["IPA - BU25-03/212"] B --> H["Antenne BH06-839"] C --> I["Antenne BH06-839"] H --> G I --> G D --> G E --> G </pre> <p> Transporteurs services demandeurs Transporteurs IPA </p>	<p>Les échantillons biomédicaux sont prélevés selon les procédures en vigueur dans chaque service et déposés dans des flacons hermétiques soit à l'état frais (non-fixés), soit immergés dans un liquide fixateur. Les feuilles de demande d'examen dûment remplies accompagnent les prélèvements correspondants.</p> <p>Les échantillons biomédicaux sont transportés dans les plus brefs délais par les transporteurs attitrés, soit à l'antenne des extemporanés (8h00-18h00) soit directement au laboratoire SPL (7h30-17h00) durant les jours ouvrables. En dehors des heures d'ouverture, week-end et jours fériés, les échantillons biomédicaux sont fixés, gardés à température ambiante (TA) et apportés au laboratoire SPL avec la 1^{ère} tournée du prochain jour ouvrable.</p> <p>Tous les échantillons biomédicaux sont finalement pris en charge au laboratoire SPL.</p>

Directive

7.3. Envoi par poste

Les échantillons biomédicaux livrés chaque jour au laboratoire SPL sont adressés dans des flacons hermétiques contenant du fixateur.

7.4. Envoi par pneumatique

- Seuls les échantillons biomédicaux dont la taille est adaptée à celle du pneumatique peuvent être adressés par cette voie (n° 620 pour l'IPA).
- Tous les échantillons biomédicaux envoyés par pneumatique sont conditionnés dans des récipients plastiques disposant d'une fermeture hermétique.
- En cas de panne contacter le centre de contrôle du CHUV (CDC : 48133).
- Aucun échantillon biomédical ne sera envoyé par pneumatique après 17h00, ni durant le week-end et jours fériés.

7.5. Modalités d'acheminement et de conditionnements des prélèvements

Les modalités générale ou spécifiques d'acheminements et de conservation des échantillons sont décrits dans les annexes suivantes :

- [Annexe 01](#) Synthèse générale
- [Annexe 02](#) Synthèse adaptée aux spécificités de MV Santé
- [Annexe 03](#) Synthèse adaptée aux spécificités du bloc opératoire

8. VALIDATION

N° de version	Date de mise en application	Date de révision	Responsable du document	Rédacteur	Approbation
3.0	05/05/2022	05/05/2024	Leuba Susana	Massignac Benjamin	Leuba Susana

9. DISTRIBUTION

Portail VDoc

10. HISTORIQUE

N° de version	Date de mise en application	Motif et/ou nature du changement de version
3.0	05/05/2022	Révision du document
2.0	18/11/2019	Modification de l'amplitude des horaires d'ouverture du laboratoire
1.0	28/05/2019	Création de document

Directive

ANNEXE 01 : Synthèse générale des modalités

Date et heure du prélèvement obligatoire. Appliquer les consignes du pathologiste

Heures d'ouverture du laboratoire SPL (021/214 71 90) les jours ouvrables							WEEK-END & JOURS FERIES
07h30	→ 17h00						
Heures d'ouverture de l'antenne des extemporanés les jours ouvrables Permanence téléphonique (TAB 079/556 86 74 – 17h ou pathologiste d'extemporanés 079/556 57 06 – 18h)							
08h00	→ 18h00						
	Echantillons	Conditionnement	Délai d'acheminement	Acheminement	Lieu de réception	Spécificité	
MATERIEL FRAIS	Pièce opératoire avec extemporané	Récipient standard	De suite/ Sans délai	Transporteur du bloc opératoire concerné	Antenne des extemporanés (BH06/839)	<p>Appeler d'office Le TAB au 079/556 86 74 – 17h (ou le pathologiste au 079/556 57 06 – 18h) et appliquer ses consignes</p> <p>Après 18h, fixer en FT, stocker à TA puis apporter au labo SPL avec la 1^{ère} tournée du prochain jour ouvrable</p>	Téléphoner au pathologiste de garde 079/556 78 54
	Echantillon de Neuro						
	Ganglion, suspicion d'hémopathie	Sur gaze humidifiée avec NaCl 0.9% dans flacon stérile, le tout sur glace					
	Extemporané maladie de Hirschsprung	Sur gaze humidifiée avec NaCl 0.9% dans flacon stérile, le tout sur glace					
	Pièce opératoire sans extemporané	Récipient standard			IPA BU25-03/212	<p>Après 18h, fixer en FT, stocker à TA puis apporter au labo SPL avec la 1^{ère} tournée du prochain jour ouvrable</p>	Fixer en FT, stocker à TA puis apporter à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable
MATERIEL FIXE	Pièce opératoire	Fixer en FT et stocker à TA	Dans la journée jusqu'à 16h00 (le lendemain avec la 1 ^{ère} tournée pour les pièces après 16h00)				Le matériel fixé est gardé à TA puis apporté à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable

EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE PROLONGEE NECESSITANT UN EXAMEN EXTEMPORANE OU UNE PRISE EN CHARGE DE TISSU FRAIS, PREVENIR LE TAB OU PATHOLOGISTE D'EXTEMPORANE (DISPONIBLE JUSQU'A 18h00)

Abréviations : FT : Formol tamponné à 4% FAZ : Formol acide Acétique Zinc TA : Température Ambiante


Directive

Heures d'ouverture du laboratoire SPL (021/214 71 90) les jours ouvrables						WEEK-END & JOURS FERIES	
07h30 → 17h00							
Echantillons	Conditionnement	Délai d'acheminement	Acheminement	Lieu de réception	Spécificité		
BIOPSIES FRAICHES	Biopsie myocardique (pour transplantation)	1. Matériel fixé au FT dans un flacon standard.	De suite/ Sans délai	Transporteur du bloc opératoire concerné	IPA BU25-03/212	Après 17h, fixer en FT, stocker à TA puis apporter à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable	Fixer en FT, stocker à TA puis apporter à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable
	Biopsie pulmonaire (pour transplantation)	2. Matériel frais dans un flacon stérile avec NaCl 0.9%					
	Biopsie rénale non tumorale	Matériel frais dans un flacon stérile avec NaCl 0.9%					
	Biopsie musculaire	Sur gaze humidifiée avec NaCl 0.9% dans flacon stérile, le tout sur glace				Appeler le laboratoire avant 16h00 au 021/314 71 90	Service non disponible
BIOPSIES FIXEES	Artère temporale	Fixer en FT	Dans la journée jusqu'à 16h00		IPA BU25-03/212	Après 17h, stocker à TA puis apporter à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable	Téléphoner au pathologiste de garde au 079/556 78 54
	Autres biopsies	Fixer en FT Stockage à TA					Le matériel fixé est gardé à TA puis apporté à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable
	Biopsies Ostéo médullaire	Fixer en FAZ Stockage à TA					

Directive

ANNEXE 02 : Synthèse des modalités adaptées aux spécificités de MV Santé

Date et heure du prélèvement obligatoire. Appliquer les consignes du pathologiste

Heures d'ouverture du laboratoire SPL (021/214 71 90) les jours ouvrables							WEEK-END & JOURS FERIES
07h30  17h00							
	Echantillons	Conditionnement	Délai d'acheminement	Acheminement	Lieu de réception	Spécificité	
MATERIEL FRAIS	Ganglion, suspicion d'hémopathie	Sur gaze humidifiée avec NaCl 0.9% dans flacon stérile, le tout sur glace	De suite / Sans délai	Transporteur logistique	IPA BU25-03/212	Informez le laboratoire SPL dès le départ de la pièce	Téléphoner au pathologiste de garde au 079/556 78 54
	Biopsie musculaire	Sur gaze humidifiée avec NaCl 0.9% dans flacon stérile, le tout sur glace	De suite / Sans délai	Transporteur logistique	IPA BU25-03/212	Appeler le laboratoire SPL avant 16h00 au 021/314 71 90	Service non disponible
	Autres biopsies et pièces opératoires	1. Biopsies : dans un flacon stérile avec NaCl 0.9% 2. Pièces opératoires : dans récipient standard	De suite / Sans délai	Transporteur logistique	IPA BU25-03/212	Après 17h , fixer en FT, stocker à TA puis apporter au laboratoire SPL avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable	Mettre le matériel en FT
MATERIEL FIXE	Artère temporale	Fixer en FT	De suite / Sans délai	Transporteur logistique	IPA BU25-03/212	Après 17h , fixer en FT, stocker à TA puis apporter au laboratoire SPL avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable	Téléphoner au pathologiste de garde au 079/556 78 54
	Biopsie ostéo médullaire	Fixer en FAZ Stockage à TA	Dans la journée jusqu'à 16h00	Transporteur logistique	IPA BU25-03/212		Le matériel fixé est gardé à TA puis apporté à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable
	Autres biopsies et pièces opératoires	Fixer en FT Stockage à TA		Transporteur logistique	IPA BU25-03/212		



EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE PROLONGEE NECESSITANT UNE PRISE EN CHARGE DE TISSU FRAIS, PREVENIR LE LABORATOIRE SPL

Abréviations : FT : Formol tamponné à 4% FAZ : Formol acide Acétique Zinc TA : Température Ambiante

Directive

ANNEXE 03 : Synthèse des modalités adaptées aux spécificités du bloc opératoire

Date et heure du prélèvement obligatoire. Appliquer les consignes du pathologiste

Heures d'ouverture du laboratoire SPL (021/214 71 90) les jours ouvrables							WEEK-END & JOURS FERIES
07h30						17h00	
Heures d'ouverture de l'antenne des extemporanés les jours ouvrables Permanence téléphonique (TAB 079/556 86 74 – 17h ou pathologiste d'extemporanés 079/556 57 06 – 18h)							
08h00						18h00	
	Echantillons	Conditionnement	Délai d'acheminement	Acheminement	Lieu de réception	Spécificité	
MATERIEL FRAIS	Pièce opératoire avec extemporané	Récepteur standard	De suite/ Sans délai	Instrumentiste ATSSO Chirurgical	Antenne des extemporanés BH06-839 dans Frigo double porte prévu à cet effet (4°C)	Appeler d'office le TAB au 079 556 86 74 – 17h (ou le pathologiste au 079 556 57 06 – 18h) et appliquer ses <u>consignes</u>	Téléphoner au pathologiste de garde 079/556 78 54
	Echantillon de Neuro	Récepteur standard	De suite/ Sans délai	Instrumentiste ou ATSSO		Téléphoner au pathologiste de garde 079/556 78 54	
	Ganglion, suspicion d'hémopathie	Flacon stérile à bouchon rouge ou noir sur glace	De suite/ Sans délai	Instrumentiste ou ATSSO		Téléphoner au pathologiste de garde 079/556 78 54	
	Pièce opératoire sans extemporané	Récepteur standard	De suite/ Sans délai	Instrumentiste ou ATSSO		Fixer en FT, stocker à TA puis apporter au laboratoire SPL avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable	
	Extemporane maladie de Hirschprung	Sur gaze humidifiée avec NaCl 0.9% dans flacon stérile, le tout sur glace	De suite/ Sans délai	Instrumentiste ou ATSSO		Service non disponible	
MATERIEL FIXE	Pièce opératoire	Fixer en FT Stockage à TA	-	Instrumentiste ou ATSSO	Antenne des extemporanés BH06-839 dans Armoire pièces fixées	/	Le matériel fixé est gardé à TA puis apporté à l'IPA avec la 1 ^{ère} tournée du prochain jour ouvrable

EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE PROLONGEE NECESSITANT UN EXAMEN EXTEMPORANE OU UNE PRISE EN CHARGE DE TISSU FRAIS, PREVENIR LE TAB OU LE PATHOLOGISTE D'EXTEMPORANES (DISPONIBLE JUSQU'A 18h00) **Abréviations** : FT : Formol tamponné à 4% FAZ : Formol acide Acétique Zinc TA : Température Ambiante